

LA RACE BOVINE BRETONNE PIE NOIR (BPN)

De la sauvegarde à la relance... grâce à la cohérence technique et à la viabilité économique de nouveaux systèmes de production

par Pierre Quéméré¹

Au début du XX^{ème} siècle, la race bovine Bretonne Pie Noir est considérée comme l'une des grandes races françaises avec 500 000 têtes, après la Normande (1.7 million), la Charolaise (1.7), la Parthenaise (1.1) et la Flamande (700 000). Au milieu des années 1950, elle recense 450 000 vaches. Les « Trente Glorieuses » (1955-1985), au nom du « progrès », la condamnent. En 1975, ne subsistent plus que 15 000 vaches âgées, dans des troupeaux généralement constitués majoritairement d'animaux de race Normande d'abord, Frisonne ensuite. Elle n'existe plus que de façon éparse dans des zones à faible potentiel agronomique (Cap Sizun et Pays Bigouden dans le Finistère ; région du Faouët, landes de Lanvaux et zone littorale d'Auray-Vannes, dans le Morbihan). Une enquête de terrain prévoit la disparition complète de la race avant 1980, si rien n'est entrepris (QUÉMÉRÉ, 1976).

I- De la sauvegarde à la relance

En 1975, la race fait l'objet d'un programme de conservation, le premier en France dans une race bovine. Il mobilise 46 éleveurs, propriétaires de 311 vaches, qui acceptent d'appliquer un programme d'accouplements raisonnés sur leurs femelles en vue de limiter l'accroissement de la consanguinité et de maintenir la variabilité génétique. En contrepartie, ils bénéficient de subventions (IA et contrôle laitier quasi-gratuits, prime à la génisse vêlée...)

En 30 ans de sauvegarde (1976-2006) :

- les effectifs éleveurs et animaux s'accroissent régulièrement (graphique 1). En 2006, 341 éleveurs, propriétaires de 1 340 femelles, adhèrent au plan.
- la consanguinité moyenne de la population ($F= 5\%$, en 2000) est maintenue dans les limites prévues en 1975 (accroissement annuel de $+ 0,17\%$), grâce au respect (à 85 %) des accouplements raisonnés imposés aux éleveurs.
- de nouveaux systèmes de production sont progressivement mis en place, notamment les systèmes laitiers en transformation fermière et vente directe, ainsi que les systèmes allaitants (graphique 2). Ces systèmes n'existaient pas en 1975 : tous les éleveurs livraient leur lait à la laiterie (tank). Innovants, ils sont promus par de nouveaux éleveurs, relativement jeunes, assez souvent néo-ruraux et titulaires d'un BTS agricole. Ils souhaitent pratiquer une agriculture paysanne, valorisée en circuits courts (vente à la ferme, marchés de proximité, ...), hors de l'agriculture conventionnelle. Ils sont impliqués dans le fonctionnement de la Société des Éleveurs et utilisent la BPN comme élément de marketing. La moitié d'entre eux sont certifiés en « Agriculture Biologique ».

¹ Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, ancien directeur de l'enseignement et de la recherche à l'ISAB.

Devant ces constats, la Société des Eleveurs de BPN s'interroge sur l'opportunité de transformer ce programme de conservation en un programme de relance de la race. Ce dernier est validé par le Conseil d'administration en 2006.

Par ailleurs, le programme d'accouplements raisonnés qui était basé, depuis 1976, sur la gestion de la population en familles est totalement réorganisé. Depuis 2006, le programme repose sur la recherche systématique d'accouplements, entre mâles d'IA et femelles, à parenté minimale (COLLEAU, 2002). On en attend une chute de moitié de la consanguinité (2.7%) à court terme et un accroissement de variabilité génétique à long terme.

II- Des systèmes d'élevage autonomes et économes...

Une bonne vingtaine d'éleveurs laitiers-transformateurs-vendeurs de produits fermiers élèvent des vaches de race BPN majoritairement dans leur troupeau (graphique 2). Leur système de production repose sur de petites structures (25 ha en moyenne). La taille des troupeaux varie de 8 à 30 vaches laitières, donnant ainsi des chargements, en moyenne, inférieurs à 1 UGB / ha et des quotas laitiers restreints par actif agricole : de 10 000 à 26 000 litres (tableau 1). Dans la cohérence des systèmes extensifs, la SFP occupe une place prépondérante dans l'assolement (85%) et l'apport de concentré reste faible (300 kg/vache/an). Dans certains troupeaux, il n'en est pas distribué.

La trentaine d'éleveurs en système allaitant, à dominante raciale BPN dans leur troupeau, vivent, de même, sur des petites structures (de 6 à 40 ha) avec des cheptels variant de 6 à 25 vaches mères, soit des chargements d'environ 1 UGB / ha (1 couple mère-veau).

Dans les deux systèmes, la recherche de l'autonomie alimentaire prévaut, avec une alimentation basée sur l'herbe : pâturage tout au long de l'année et foin en hiver. Peuvent s'y ajouter des betteraves, des choux et des céréales ou des mélanges (pois-triticales-avoine) en période hivernale. Les conditions de logement sont sommaires : le plein air quasi-intégral est souvent pratiqué. Les installations de traite sont plus variables : de la traite manuelle (avec moins de 10 vaches) à la salle de traite moderne (réaménagé après la reconversion Holstein/BPN !).

III- ... valorisant les qualités laitières, la facilité d'élevage et les qualités de viande de la race.

Dans les systèmes laitiers en transformation fermière, la production laitière annuelle moyenne par vache, ramenée à 70 % de taux utile (TB + TP), varie de 2 500 kg à plus de 5 000 kg. Ce qui souligne l'aptitude laitière remarquable de la race eu égard à son poids (400-450 kg), à son format (1,17 m au garrot ; la plus petite des races françaises) et à l'absence de sélection (les effectifs de la race avaient très fortement régressé quand est devenue opérationnelle la sélection basée sur le testage des taureaux d'IA, vers 1970).

Le lait est transformé, à la ferme, en une gamme de produits diversifiés (tableau 2), à haute valeur ajoutée, valorisée en circuits courts (marchés de proximité, magasins à la ferme, petites et moyennes surfaces, livraison à domicile, ...). Parmi ces produits, si le beurre demeure un bon produit d'appel traditionnel, ce sont le gros-lait et les caillés lactiques qui offrent la meilleure

valorisation du litre de lait. La tomme, dont l'affinage peut être de durée très variable, permet d'ajuster, dans le temps, l'offre à la demande.

Le gros-lait (*laezh goell* en breton) est un produit typique lié à la race. D'abord produit dans la région de Douarnenez au XIX^{ème} siècle, sa production s'est répandue dans tout le Sud Finistère. Il s'agit d'un lait fermenté, présentant un goût acidulé et une texture filante. Il se rapprocherait de produits tels le *viili* finlandais et le *leben* turc. Une marque commerciale (« Gwell ») a été déposée par un collectif d'éleveurs.

Dans les systèmes allaitants, les éleveurs utilisent les aptitudes d'élevage et les qualités maternelles spécifiques de la vache BPN comme « mini-moule à veau » (précocité sexuelle, rusticité, facilité de vêlage, fertilité, longévité...). Le tiers du cheptel allaitant est conduit en croisement industriel avec des taureaux le plus souvent de race Limousine. Le croisement avec le Blanc Bleu Belge culard ne pose aucun problème au vêlage.

Les veaux mâles des élevages laitiers sont abattus à 6 semaines et sont destinés à être placés au congélateur. Les veaux sous la mère, abattus entre 4 et 8 mois, avec des poids de carcasses variant de 65 à 120 kg en race pure, représentent les $\frac{3}{4}$ des abattages en nombre. Les bœufs de 36 mois (300 à 350 kg de carcasse), les veaux plus âgés (type Saint-Etienne) et les vaches de réforme complètent le dispositif. A noter que certains éleveurs de vaches allaitantes font élever 2 veaux par vache : le premier veau, BPN ou croisé, abattu à 3 mois, est remplacé par un veau de 8 jours, de race quelconque, acheté dans un autre élevage.

Il est évident que ces animaux légers, de conformation médiocre, ne sont pas valorisables dans la filière classique (grille EUROPA). Or, de temps immémorial (en 1865, BORIE relève que les Anglais importaient 10 000 bœufs gras bretons par an), les animaux BPN sont réputés pour la qualité de leur viande « *fine, courte, excellente au goût, ..., persillée à grains fins* » (MAGNE, 1857). L'ossature fine facilite la découpe de la carcasse. Aussi, les éleveurs d'aujourd'hui valorisent-ils leur production hors circuit conventionnel. Les animaux empruntent généralement la voie suivante : transport à l'abattoir, abattage puis stockage au froid de la carcasse (5 à 6 jours pour un veau, 12 à 15 jours pour un animal adulte), découpe par un boucher (à l'abattoir ou dans ses propres locaux professionnels), emballage des pièces et mise en caissettes, le plus souvent par l'éleveur lui-même. De plus en plus d'éleveurs disposent d'un local spécifique réfrigéré pour stocker la viande découpée avant la vente. La remise aux clients se fait alors à la ferme. Certains commencent à s'équiper de caissons isothermes pour assurer les livraisons à domicile. D'autres utilisent les services de sociétés spécialisées, depuis le transport à l'abattoir jusqu'à la commercialisation. L'éleveur constitue, en un an ou deux, un réseau de clients, à partir d'un noyau familial et d'amis, particulièrement fidèles : quand ils ont goûté à ce type de viande, ils en redemandent. Les retours consommateurs sont élogieux. A noter que les animaux sont vendus avant d'être abattus (bouche à oreille et appels téléphoniques).

D'une façon générale (90% des cas), l'éleveur allaitant BPN réalise d'autres productions, elles aussi vendues en direct : légumes, cidre, volailles, œufs (poule Coucou de Rennes), charcuterie (Porc Blanc de l'Ouest), plats cuisinés en conserve, viande d'agneaux (mouton de race Landes de Bretagne ou race Belle-Île), miel, ... Cette production diversifiée permet d'offrir à la vente une gamme de produits élargie, facilitant l'accroche et la fidélisation d'une clientèle, sensible à la typicité, aux qualités sensorielles de ces produits du terroir et à la relation directe producteur-consommateur.

IV- ... et démontrant leur pertinence économique

En élevage avec transformation fermière et vente directe d'une gamme de produits laitiers, les rentabilités obtenues sont bonnes, voire excellentes. La valorisation nette du lait (déduction faite des charges d'élevage, de transformation et de commercialisation) avoisine, en moyenne, 1,40 € par litre et peut atteindre dans certains cas 3 €/l. Les EBE/UTH – donnant une bonne approximation des revenus – sont, en moyenne, de 18 k€. Mais dans les exploitations en vitesse de croisière, installées depuis plus de 10 ans, ils peuvent atteindre 30 k€ (tableau 3). L'efficacité économique (EBE/PB) approche des 60% et peut monter à 70-75% dans certains cas, nettement au-dessus de l'objectif des 40% fixé par les Centres d'Economie rurale bretons aux producteurs laitiers en agriculture conventionnelle. Ces performances sont le résultat d'une recherche permanente de réduction des charges : amortissements (matériel et bâtiment) réduits... coût alimentaire faible (0.06 €/l)... (tableau 3). Et ce, malgré de faibles niveaux d'aides et de primes (moins de 10% du PB).

En élevage allaitant, les faibles coûts et la simplicité de la conduite d'élevage permise par la race BPN (alimentation à l'herbe, plein air intégral, facilité de vêlage, rusticité des animaux, ...), combinés à la valorisation permise par la vente directe, compensent la relative légèreté des carcasses. Celles-ci sont valorisées entre 8 et 9 €/kg, soit aux alentours de 11 €/kg de « viande » vendue en caissettes de 5 à 15 kg (assortiment de morceaux variés) pour les veaux. La valorisation brute est alors de l'ordre de 850 € pour un veau de 6 mois. La valorisation nette (frais d'abattage et de découpe déduits) est de l'ordre de 670 €, légèrement inférieure à celle d'un « veau élevé sous la mère » (label rouge), compensée par de moindres frais d'entretien du couple mère-produit (tableau 5). Pour les bœufs, les prix sont plus fluctuants. Ils sont, en moyenne, de 6 à 7 € par kg de carcasse, soit de l'ordre de 10 € par kg de « viande » en caissettes. Dans certains cas, ils peuvent atteindre 15 €/kg. La valorisation brute d'un bœuf de 3 ans (280 kg de carcasse) peut atteindre 1 800 €. La valorisation nette est comparable à celle d'un bœuf normand du même âge, de 420 kg de carcasse (tableau 5). Les EBE/vache-mère sont très variables, de 400 à 600 € en moyenne. Comme dans les systèmes laitiers, ces élevages sont peu dépendants de primes. Le coût alimentaire reste faible : 60 €/vache-mère, en moyenne, avec de grandes fluctuations selon qu'il y a ou non recours à l'entreprise pour les travaux de fenaison (tableau 4).

Dans les systèmes laitiers, le type d'élevage a pour particularité de combiner trois métiers en un : éleveur, transformateur et vendeur. Des enregistrements de temps de travaux ont permis de conclure que, grossomodo, chaque activité représente un tiers-temps. Quand l'exploitant embauche un salarié, c'est généralement pour le mettre en transformation et accessoirement à l'élevage. Il s'agit donc bien d'un type d'éleveur particulier qui aime et privilégie la relation directe producteur-consommateur.

Conclusion

Depuis 1975, date de la mise au point d'un programme de sauvegarde, les effectifs ont quadruplé, le programme des accouplements raisonnés a été respecté et de nouveaux systèmes, inexistantes en 1975, ont été mis au point (systèmes laitiers en transformation fermière et vente directe, système allaitant à haute valeur ajoutée en circuit court). Ces systèmes sont techniquement cohérents et économiquement viables.

Dans ces conditions, un programme de relance de la race est établi. Il ne s'agit pas d'un retour au passé mais bien de propositions innovantes pour l'avenir, illustrant la thématique des

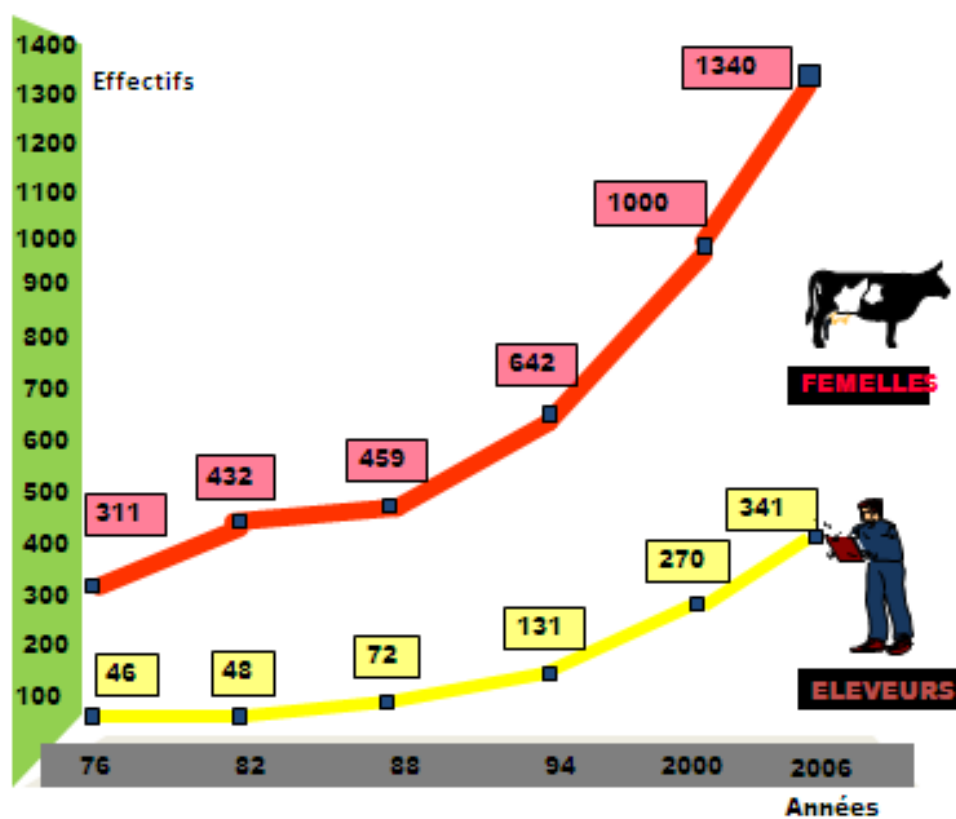
« *rares d'hier pour l'élevage de demain* » (AUDIOT, 1995). Ce programme s'inscrit dans les débats sur la relocalisation de l'économie, la conception citoyenne de l'activité de production (relation producteur-consommateur, protection de l'environnement, valorisation d'un patrimoine régional,...), la recherche de pratiques alternatives à l'agriculture intensive conventionnelle (produire autre chose autrement), ...

Il nécessite l'embauche d'un animateur qui, au-delà du soutien administratif déjà apporté par le Parc naturel régional d'Armorique, soit en charge d'informer, de repérer et d'accompagner les candidats à l'installation (campagne d'information dans les lycées agricoles, les centres de promotion sociale, ...). Il aurait aussi pour mission, d'établir le lien avec les organisations qui interviennent dans le processus d'installation (Chambre d'Agriculture, DDA, ODASEA, SAFER, banques, ...), dans le contrôle des normes en fabrication fermière (DSV) ou dans les systèmes atypiques (GAB, FDCIVAM, ...).

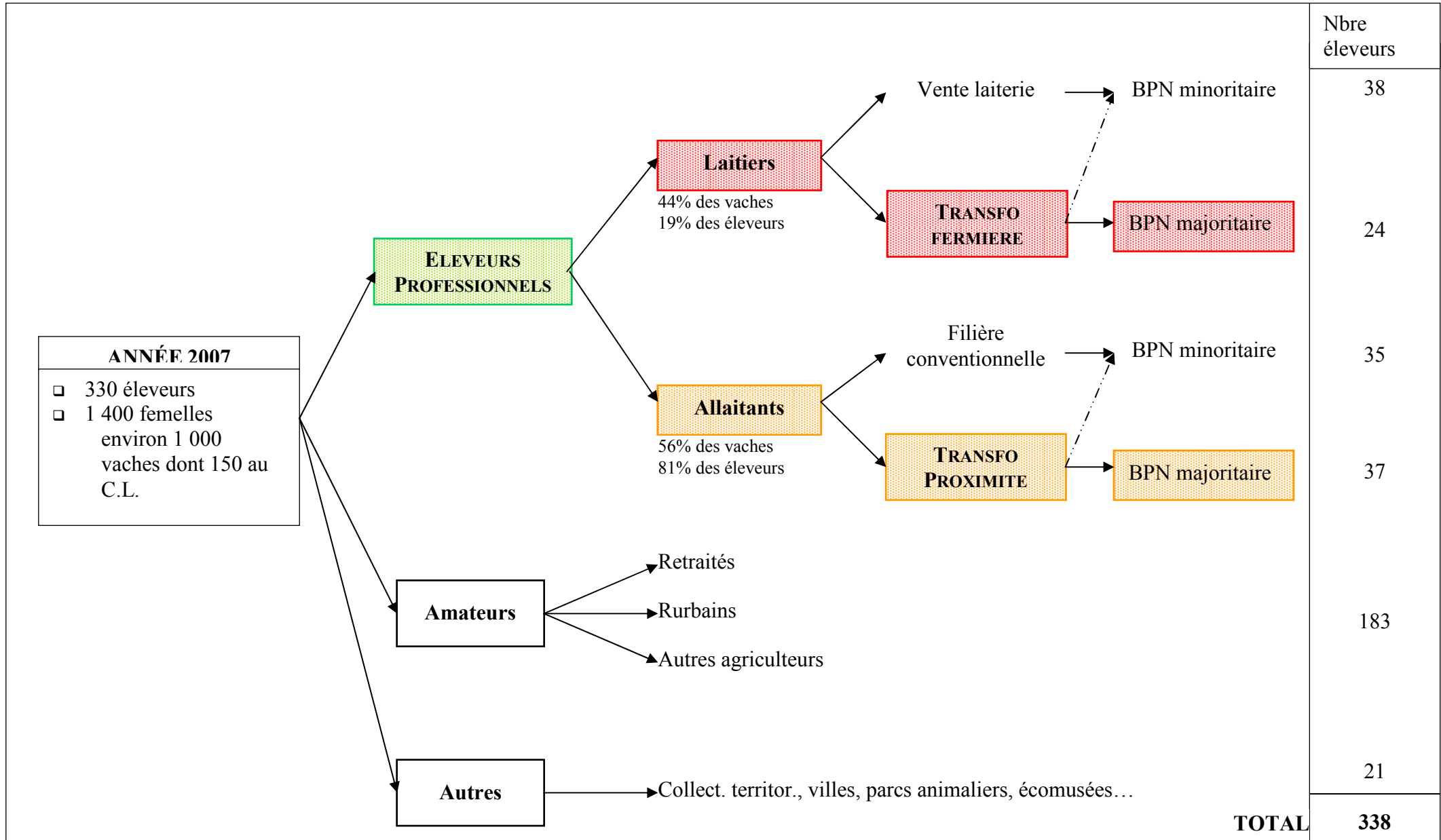
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) AUDIOT A. 1995. – Races d'hier pour l'élevage de demain. Ed. INRA, Paris, 229 p.
- (2) BORIE V., 1863. – Animaux de la ferme. La Maison Rustique Ed. Paris, 363 p.
- (3) COLLEAU JJ., QUÉMÉRÉ P., LARROQUE H., SERGENT J., 2002. – Gestion génétique de la race Bretonne Pie Noir : bilan et perspectives. INRA Prod. Anim., 15, 221-230.
- (4) MAGNE JH., 1857. – Étude de nos races d'animaux domestiques. Labé Ed., Paris. 420 p.
- (5) QUÉMÉRÉ P. et BERTRAND G., 1976. Une race bovine en voie de disparition. La Bretonne Pie Noir. Enquête de situation. Premiers essais de sauvegarde. UNLG Ed., Paris 63 p.
- (6) QUÉMÉRÉ P., BOUGLER J., BROSSARD G., SERGENT J., 1999. La race bovine Bretonne Pie Noir (BPN) : de la sauvegarde à la relance. Renc. Rech. Ruminants, INRA - Institut de l'Élevage, 6, 43-46.
- (7) QUÉMÉRÉ P., 2006. La Bretonne Pie Noir. Grandeur décadence, renouveau. France Agricole Ed., Paris. 192 p.

Graphique 1 : Évolution des effectifs de 1976 à 2006



Graphique 2 : Les systèmes de production en race BPN (2007)



NB : Les professionnels ont, au moins, 3 vaches BPN et possèdent le statut d'agriculteur (MSA)

Tableau 1 : Caractérisation technique des élevages en système laitier avec transformation fermière et vente directe (échantillon de 12 élevages)

	Critères	Moyenne	Elevages	
			X (35)	Y (44)
TAILLE	Surface (ha)	25	12	66
	Nbre vaches laitières	12	8	20
	UTH	1,2	1	3,5
	Quota vente directe/UTH	20 000	10 000	26 600
SYSTEME	UGB/ha SFP	0,93	0,90	0,81
	SFP/SAU (%)	85	100	92
CHARGES	Ch. opération./Ch. totales (%)	22	20	22
	Concentrés (kg/VL/an)	300	70	900
RDT	Lait brut (kg/VL/an)	3 000	2 500	4 700
	Lait à 70% TU (kg/VL/an)	3 300	2 800	5 170

UTH : Unité travail humain ; UGB : Unité gros bétail ; SFP : Surface fourragère principale
 TU : Taux utile

Tableau 2 : Produits laitiers issus de la Bretonne Pie Noir, leurs caractéristiques et leur valorisation

Produits	Caractéristiques	Poids unitaire	Volume de lait pour 1 kg (en litres)	Prix de vente moyens (€/kg)	Valorisation (€/l)
<i>Tomme</i>	Pâte pressée non cuite, au lait écrémé d'un tiers, affiné 30 jours et plus	1,5 à 2 kg, vendue en pièce entière ou à la coupe	10 à 15	15	1 à 1,5
<i>Gros-Lait</i>	Lait fermenté au lait entier	Vendu en pots de 500g	1	2,5	2,5
<i>Fromage blanc</i>	Battu ou non battu Au lait entier ou à 0%, 20%, 40% de MG	Vendu à la louche ou en pots de 500g	2 à 4	5 à 10	2,5
<i>Fromage type « St Marcellin »</i>	Caillé lactique égoutté, affiné de 2 à 10 jours Nature, affiné au cidre ou aux fines herbes	Vendu à la pièce pesant environ 130g	1	1,80 pièce	1,80
<i>Beurre</i>	Crème barattée	Vendu par livres ou ½ livres	20	13	0,65
<i>Crème</i>	Issue de l'écémage du lait entier	Vendue en pots de 250 ou 500g	20	7,5	0,75
<i>Lait ribot</i>	Produit maigre à moins de 1% de MG, issu de la fermentation naturelle, à 20°C, du babeurre (résultat de l'écémage du lait entier pour fabriquer le beurre)	Vendu au litre	1	1	1

Tableau 3 : Résultats économiques des élevages en système laitier, transformation fermière et vente directe (échantillon de 12 élevages) (QUÉMÉRÉ, 1999)

Critères	Moyenne	Extrêmes	AB (1)	Conventio. (2)
Coût alimentaire (€/l)	0,06	0,02 à 0,16	0,08	0,09
EBE/PB (%)	55	43 à 75	40	34
EBE/UHT (k€)	18	9 à 30	13,2	12,8

EBE: Excédent brut d'exploitation ; PB: Produit brut

(1) AB : élevages certifiés « Agriculture Biologique » vendant leur lait en laiterie, CER Finistère 1999

(2) Conventio. : élevages en système conventionnel avec quotas < 200 000 litres, CER Finistère 1999

Tableau 4 : Résultats économiques des élevages allaitants (échantillon de 10 élevages) (QUÉMÉRÉ, 2006)

Critères	Moyenne	Extrêmes	AB Pays de la Loire (1)
Nbre de vaches mères	12	6 à 25	43
Surface (ha)	15	6 à 40	63
EBE/vache-mère (€)	500	250 à 800	813
Frais de transformation/charges totales (%)	30	21 à 60	0
Coût alimentaire/vache-mère (€)	60	28 à 120	116
Primes/PB (%)	9	0 à 70	30

(1) Référence 2004 en système naisseur-engraisseur de veaux de lait sous la mère (sans pâturage, abattus à 5 mois).

(Institut de l'Élevage, Chambre d'Agriculture Pays de Loire et Deux-Sèvres)

Tableau 5 : Valorisation comparée d'animaux de boucherie BPN avec d'autres types (2008)

Critères	Veau de 6 mois BPN	Veau sous la mère de 5 mois (Label rouge)
Prix du kg de carcasse (€)	8 à 9	6,40
Poids de carcasse (kg) ⁽¹⁾	100	135
Prix de vente (€)	850	864
Frais abattage + découpe (€)	180	
Valorisation (€)	670	
	Bœuf de 3 ans BPN	Bœuf de 3 ans Normand (R) ⁽²⁾
Prix du kg de carcasse (€)	6 à 7	3,00
Poids de carcasse (kg) ⁽¹⁾	280	420
Prix de vente (€)	1820	1260
Frais abattage + découpe (€)	560	
Valorisation (€)	1260	
Modalités de vente	En direct	Filière conventionnelle
Prix	Stable, à l'abri des fluctuations du marché conventionnel	Fluctuant, en fonction du marché

(1) Rendement moyen viande/carcasse = 65 % en animaux adultes, 70 % en jeunes animaux et jusqu'à 80% en veaux de 3 mois

(2) conjoncture semaine 19 de 2008